

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	BIR_HAKEIM	Numéro	00000413U79-19
Adresse du site	12, rue Benjamin Franklin	Hauteur	R+6 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Enseignement secondaire
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (0°, 120° et 230°) et SFR (0°, 120° et 240°) présents Ce relais sera utilisé pour couvrir l'évènement des Jeux Olympiques à Paris en 2024		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	30/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse du bâtiment sis au 12 rue Benjamin Franklin dans le 16 ^{ème} arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 15°, 148° et 265°		
Distance des ouvrants	Accès à la terrasse à 6,75m Fenêtres de 3,50m à 4,50m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 15° < 5V/m ; 148° < 5V/m ; 265° < 5V/m 5G : 15° < 1V/m ; 148° < 1V/m ; 265° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	33,75m pour les faisceaux fixes et 34,88m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes sur le pylône de 6m existant sur la terrasse
Zone technique	Des modules radios seront installés sur des supports autostables à proximité des antennes. Un coffret technique sera ajouté dans le local technique d'Orange à côté de la machinerie d'ascenseur sur la terrasse inférieure

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

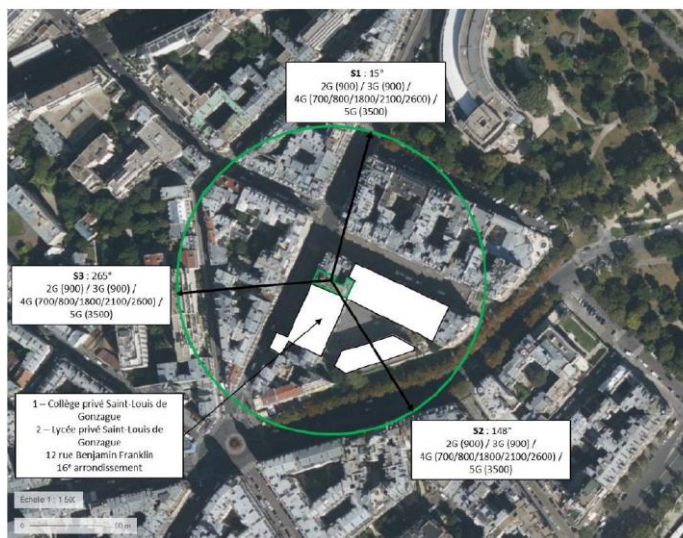
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

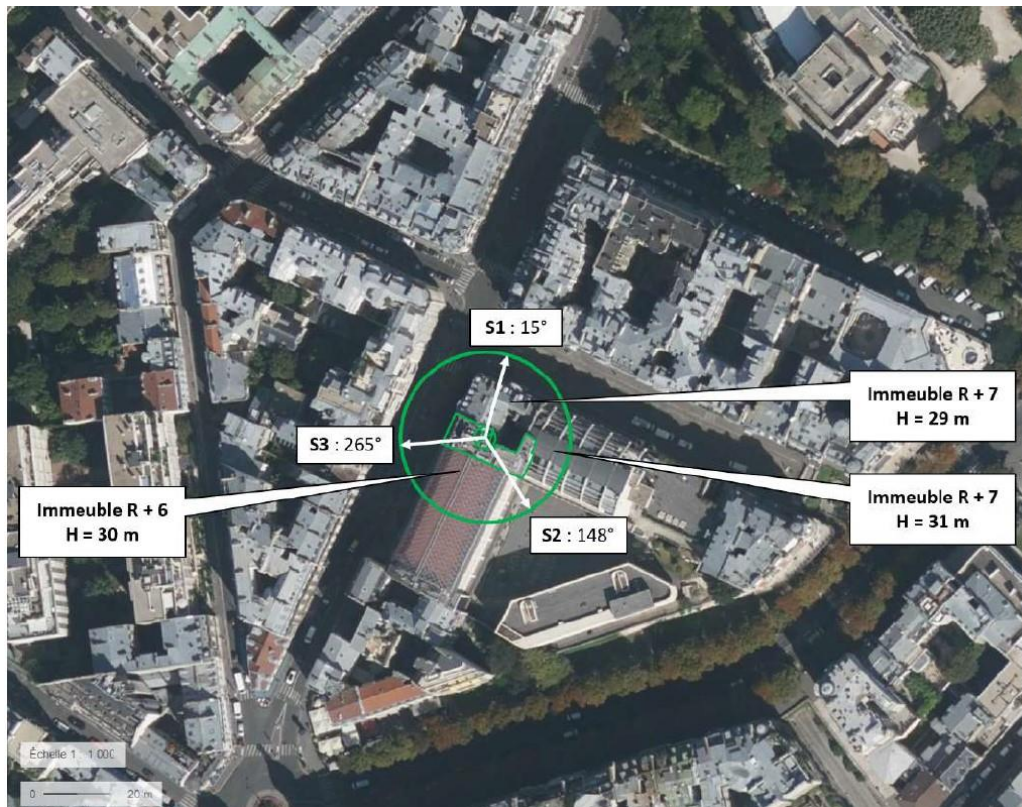
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Ouilinon)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
COLLEGE PRIVE SAINT LOUIS DE GONZAGUE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 RUE BENJAMIN FRANKLIN, 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT NT	30	Non	10.90	< 4.00
LYCEE PRIVE SAINT LOUIS DE GONZAGUE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 RUE BENJAMIN FRANKLIN, 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT NT	30	Non	10.90	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 265, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 15, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 15°	Azimut 148°	Azimut 265°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	28.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 15, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 15°	Azimut 148°	Azimut 265°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	28.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 15°



Azimut 148°



Azimut 265°

